

## ANNEXE 1

### Bulletin de mise en candidature

**Par la présente, je pose ma candidature afin de siéger à titre d'administrateur de l'Association Nature Inc.**

Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

#### **Membre en règle qui appui la candidature**

Nom \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**Pour être éligible à occuper un poste d'administrateur, les conditions sont les suivantes article 3.2, et 7.3 du règlement général de l'Association Nature Inc.) :**

Seuls les membres en règle de la ZEC Chapeau-de-paille peuvent être nommé à titre d'administrateur. Un membre en règle détient donc un numéro de membre dont le droit tarifaire annuel exigible a été acquitté avant le 30 novembre de l'année précédente.

À l'exclusion des membres en règle qui sont :

- Inhabiles à être administrateur;
- Mineur, majeur en tutelle ou en curatelle, faillis et les personnes à qui le tribunal interdit l'exercice de cette fonction.
- Qui ont des antécédents judiciaires qui peuvent miner la crédibilité ou la réputation du membre et/ou du conseil d'administration.

La candidature doit être contre signé par un (1) membre en règle pour être valable.

Ce bulletin doit être reçu au bureau de l'Association par courriel ou par la poste au moins 10 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle de la ZEC Chapeau-de-Paille. »

**Bureau de la ZEC seulement**

**Date de la réception de l'avis** \_\_\_\_\_